

Bilan de compétences

ENGAGEMENTS QUALITE

Certifié Qualiopi depuis Octobre 2020 pour la réalisation des *bilans de* , notre organisme s'engage à suivre les critères visés par le décret qualité des organismes de formations, qui sont notamment les suivants :

- ▶ l'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- ▶ l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- ▶ l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- ▶ la qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- ▶ les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- ▶ la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.



ENGAGEMENTS QUALITE

◆ Consentement ◆

Nous nous assurons de l'engagement volontaire du bénéficiaire dans l'accompagnement et pour cela nous communiquons toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de la démarche.

◆ Respect ◆

Nous nous attachons à respecter l'autonomie de la personne et particulièrement son droit à l'information, sa liberté de jugement et de décision.

◆ Confidentialité ◆

Nous respectons l'obligation de confidentialité ainsi que de secret professionnel. Elle s'applique à l'ensemble des échanges oraux et écrits entre le consultant et le bénéficiaire.

◆ Compétence ◆

Nos consultants tiennent leurs compétences de connaissances théoriques régulièrement mises à jour grâce à la mise en place des formations continues.

Chaque professionnel est garant de ses qualifications particulières et définit ses limites propres, compte tenu de sa formation et de son expérience.

◆ Pertinence des méthodes et outils d'investigation ◆

Les dispositifs méthodologiques mis en place par nos consultants répondent aux motifs de ses interventions, et à eux seulement, en se conformant au programme prévu.

Les méthodes sont choisies en fonction des objectifs de la prestation et des besoins spécifiques identifiés.

Les modes d'intervention choisis doivent pouvoir faire l'objet d'une explication raisonnée de leurs fondements théoriques et de leur construction

◆ Choix méthodologiques◆

Nous attachons, dans nos pratiques d'accompagnement et d'intervention, une importance particulière à nous inscrire dans une démarche participative et volontaire, que nous appelons « Faire Avec ».

L'adhésion et la mise en action des personnes accompagnées de manière individuelle ou collective est une des clés principales de la réussite de notre « co-production ».

Pour favoriser cela, nous veillons à respecter chaque individu, groupe de travail et équipe dans ses souhaits, ses attentes, ses valeurs, ses choix, ses réticences et réserves, afin de favoriser la confiance et le libre choix professionnel.